FEDERATION SUISSE DE MARCHE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CE DE LA FSM

Egerkingen, le 14 mai 2009

Muraz, le 31 mai 2009

Ordre du jour :

1 : Coupe d'Europe à Metz 1
2 : Match des 5 Nations à Dublin 2
3 : Société 2
4 : Formation des juges de marche 2
5 : Divers 2

Présences : A. Bordoli, président, J. Genet, vice-président, D. Albisetti, trésorier, F. Bianchi, chef technique. Excusée : M. Steiner, secrétaire

La séance est déplacée au dernier moment du restauroute de Lucerne-Neuenkirch au Café Bistro d'Egerkingen (SO).

Avant de passer au 1er point, le comité fait un tour de table concernant le dernier déplacement de l'équipe de Suisse à Podebrady. Les paiements sont en cours. Les athlètes sont intégralement remboursés et les officiels paient la moitié du voyage.

1 : Coupe d'Europe à Metz

F. Bianchi a effectué les inscriptions et demandes d'accréditations. Arrivée le vendredi 22 et départ le lundi 25 mai 2009.

Les officiels sont désignés: Alberto Bordoli (chef de délégation), Jérôme Genet (team presse), Pietro Pastorini (coach)
Les athlètes sélectionnés ont déjà été averti par le Chef technique : Bruno Grandjean (50 km), Corinne Henchoz (20 km, première sélection), Marie Polli (20 km) et Laura Polli (20 km).
Le Chef technique a informé Corinne Henchoz et son club (CM Cour Lausanne) que Swiss Athletics lui demande de prendre une licence 2009.
F. Bianchi sera sur place, comme délégué technique de la compétition.
Les deux personnes aux ravitaillements seront à désigner sur place.

Un déplacement en voiture depuis la Romandie et un autre depuis le Tessin seront remboursés par le FSM. Rendez-vous est fixé sur place à Metz le vendredi soir 20h00, à l'hôtel Resid'home.

4 chambres sont réservées, avec les repas. Les organisateurs prennent en charge 2 nuits pour 4 athlètes, rien pour les officiels. D. Albisetti prendra avec lui les euros pour payer le solde aux organisateurs.

F. Bianchi a commandé des équipements complets à Swiss Athletics. Il passera à Berne les chercher et les distribuera à Metz.

Un cours IAAF de juge aura lieu durant la Coupe d'Europe (nombreux juges présents sur le parcours).

Suite à l'appel aux supporters, seule une athlète a sollicité la FSM. F. Bianchi l'a mise en relation avec d'autres supportes qui feront le déplacement.

2 : Match des 5 Nations à Dublin

1 femme sur 10km, 2 hommes sur 20km et 1 juniors comptent pour le March des 5 Nations le dimanche 28 mai 2009 à Dublin.
Le Chef technique F. Bianchi prendra contact rapidement avec les athlètes pour connaître leurs intentions, en fonctions de leurs échéances (minimas, etc.)
Les officiels sont désignés : D. Albisetti, J. Genet et F. Bianchi (juge).
Départ le samedi et retour le lundi, en fonction des vols. Les membres du comité sont priés de faire rapidement des recherches sur les offres disponibles.

3 : Société

- Le président du club de Baden n'a pas accusé réception suite au dernier courrier du trésorier (3 factures en suspens). Le comité propose de contacter Hans Döbeli à Zuzgen. Si pas de réponse de la société, le comité proposera d'exclure le club de Baden de la FSM, lors de l'AGO 2010.

- Un club n'a pas encore payé la cotisation 2008. J. Genet prendra contact avec le président pour savoir si cette omission est liée à des difficultés financières pour l'organisation de leur traditionnelle épreuve.

4 : Formation des juges de marche

Un cours de juge sera mis sur pieds par Dominique Ansermet le samedi 4 juillet lors du week-end de compétions au Tessin. Le comité souhaite qu'un tel cours soit aussi organisé en Suisse romande cette année et qu'une date soit fixée. F. Bianchi lui apportera un soutien.

5 : Divers

- Suite au courrier reçu de Swiss Athletics concernant une réduction de leur subvention en 2009, le CE décide de réagir. Le président leur écrira en argumentant que cette

manne est incontournable au fonctionnement de la FSM (sportif et pas administratif). Un délai de paiement jusqu'en 2010 est accepté.

- Le président rapporte qu'en Conférence de presse, Swiss Athetics a annoncé que Laura Polli était aussi sélectionnée pour Berlin. Il a immédiatement demandé un éclaircissement de la situation à Peter Haas.
- Grand Prix international en Suisse romande : comme demandé en AGO, une assemblée constitutive est fixée au jeudi 25 juin 2009 à La Tour-de-Peilz. J. Genet envoie un courrier aux clubs, avec réponses souhaitées.
- Postes vacants à la CT et CC : le comité va prendre contact avec quelques candidats potentiels.
- Statistiques: la FSM n'a toujours pas publié les statistiques et records 2008, suite aux remarques de l'AGO. Il faut également valider des statistiques partielles de 2009.
- Le comité accepte l'offre concernant la création d'un intranet-extranet sur www.lamarche.ch qui permettra au CE de stocker en ligne les archives et documents, dans un espace protégé par mot de passe.

Une prochaine séance de Comité (CE) avec la Commission des compétitions (CT) est proposée au Tessin le 4 juillet 2009 au soir lors des épreuves.

Le président clôture la séance à 22h00.

Pour la FSM : Jérôme Genet, vice-président